



ÉCOLE AU-FIL-DE-L'EAU

RAPPORT ANNUEL DE L'ÉCOLE AU-FIL-DE-L'EAU 2008-2009



Commission scolaire
des Patriotes

www.csp.qc.ca

Première partie : Le bilan de l'établissement

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Le contexte

L'école Au-Fil-de-l'Eau, de la Commission scolaire des Patriotes, est située à Mont St-Hilaire en Montérégie, dans la vallée du Richelieu. Sa clientèle s'étend du préscolaire à la sixième année, provenant en grande majorité de cette ville et de la ville d'Otterburn Park.

L'école est constituée de deux pavillons séparés d'une rue. Le pavillon principal (Hertel) date des années 50 (école St-Joseph), 60 (école Hertel) et 2002 (nouvelle partie); et le pavillon Desrochers des années 70. Dans ce dernier étaient regroupées cinq classes de maternelle, et au pavillon Hertel les 23 autres groupes de la première à la sixième année. Cette séparation physique des composantes complique la coordination entre les deux groupes de l'équipe-école et rend plus difficile notamment la tenue d'activités communes à l'ensemble des élèves. Toutefois, les contraintes administratives obligent l'école à composer avec cette réalité, pour donner le même niveau de services aux deux regroupements.

Malgré la modernisation et l'agrandissement des infrastructures qui remontent à 7 ans et qui nous permettent de desservir une clientèle d'environ 675 élèves, les espaces intérieurs ne répondent plus à certains besoins : des locaux additionnels seraient utiles notamment pour la réalisation d'activités parascolaires, pour le service de garde, pour les élèves ayant des besoins particuliers ainsi que pour les professionnels non-enseignants.

La clientèle desservie

Sur le plan ethno-linguistique, la clientèle de l'école est presque exclusivement composée de petits québécois francophones « de souche ». Le milieu socio-économique est en grande partie composé de familles aisées. Toutefois, la clientèle n'est pas pour autant entièrement homogène. La grande majorité des élèves proviennent de familles favorisées et fortement scolarisées, mais une minorité de jeunes viennent tout de même de foyers considérés défavorisés selon les indices socio-économiques soumis par le ministère de l'Éducation, du loisir et du sport.

L'école Au-Fil-de-l'Eau regroupe deux pavillons (Desrochers et Hertel) desservant une clientèle de 672 élèves (au 30 septembre 2008) répartie de la façon suivante :

- Au pavillon Desrochers : cinq groupes d'élèves du préscolaire.
- Au pavillon Hertel : neuf groupes d'élèves au 1^{er} cycle, sept au deuxième et sept au troisième.

Le personnel (enseignant, professionnel, soutien et service de garde)

Outre le personnel de direction (2 membres), le personnel enseignant se compose de vingt-huit titulaires, en plus de personnel à « temps partagé » et des spécialistes en anglais (2), musique (2) et éducation physique (3).

Les services professionnels et de soutien

Des professionnels à temps partiel à l'école offrent également des services en orthopédagogie, en psychologie, en psychoéducation, en orthophonie, en animation de vie spirituelle et engagement communautaire, en travail social et en santé. Le personnel de soutien compte 2 secrétaires, 3 concierges et deux techniciennes en éducation spécialisée. À même sa marge de manœuvre budgétaire, l'équipe-école a choisi, au cours des dernières années, de bonifier les services spécifiques aux élèves dans trois grands secteurs de son activité :

- Le soutien aux apprentissages, par l'ajout de périodes de récupération systématiques assurées par du personnel compétent assigné à cette tâche;
- La promotion de la lecture, par l'animation de la bibliothèque par des parents bénévoles, et l'organisation d'une aide à la lecture;
- Le renforcement de l'enseignement de l'anglais langue seconde, avec la bonification du nombre de périodes au 3^e cycle (3), en plus de l'enseignement dès le premier cycle depuis deux ans.

Le service de garde

En dehors des périodes de classe, l'encadrement est assuré par le service de garde « l'Amuserie », qui compte une quinzaine d'employés et anime près de trois cents cinquante élèves répartis dans les deux pavillons. À l'heure du dîner, un service de surveillance qui compte neuf personnes est aussi disponible pour les élèves non-inscrits au service de garde, qui sont aussi plus de trois cents.

La vie parascolaire et étudiante

Un éventail limité d'activités parascolaires a été offert à l'hiver 2009, en raison du manque d'espace. On comptait parmi ceux-là le hockey « cosom », le mini-volley et le cours de « gardiens avertis ». Plus d'une centaine ont aussi participé aux activités mensuelles du « Lunch Box Club » parrainé par nos deux enseignantes d'anglais et de « Génies en herbe » par une autre. Un enseignant d'éducation physique a formé un groupe inter-écoles de volley-ball. Le conseil des élèves, auquel sont représentées les classes de 1^{re} à 6^e, s'est réuni régulièrement toute l'année.

N'oublions pas notre projet rassembleur pour développer l'appartenance à l'école, « Harmonisons nos couleurs (la suite...) ». Parmi les autres activités réalisées à l'école, mentionnons:

- les levées de fonds pour des œuvres caritatives (Montreal Children's Hospital, la guignolée, Fondation des maladies du cœur [« Sautons en cœur »], Fondation Paul Gérin-Lajoie [dictée PGL], etc.)
- le concours de lecture « Mille-feuilles » et l'accompagnement du projet « Méli »
- la mise sur pied d'une remise de « méritas » à chacune des trois étapes dans chaque classe
- remise mensuelle de « méritas » pour la propreté dans les classes
- les activités ludiques lors des fêtes annuelles (Halloween, Noël, Pâques, etc.)
- les visites éducatives à l'extérieur
- les échanges sportifs avec d'autres écoles de la commission scolaire
- etc.

Autre fait non-négligeable à souligner, les parents s'intéressent de près à la vie de l'école et traduisent cet intérêt par une présence active, que ce soit lors de consultations ou d'activités spéciales de l'école pour aider à l'encadrement. On comptait en outre cette année une vingtaine de personnes bénévoles régulières. L'école jouit également d'excellentes relations avec la municipalité, avec laquelle existent des ententes de partenariat. À ce chapitre, la Commission scolaire des Patriotes et la Ville de Mont-St-Hilaire ont signé un protocole d'entente visant l'échange de services entre les deux partenaires.

L'encadrement

L'école Au-Fil-de-L'Eau s'est dotée depuis quelques années d'une « politique générale d'encadrement » mise à jour d'une année à l'autre. Elle peut être consultée dans son ensemble à l'école et sur le site web de l'école (<http://aufildeleau.csp.qc.ca>).

On y retrouve les politiques d'accueil des élèves, de premiers soins et de santé, alimentaire ainsi que la politique des surveillances. Y sont aussi énoncées les règles de sécurité lors des déplacements des élèves, les règles de conduite et les mesures de sécurité. Nous y avons aussi ajouté la procédure de location ou de prêt de locaux.

Un cartable sur les mesures qui seront mises en place en situation d'urgence ou de sinistre est aussi disponible pour consultation à l'école (firme Prudent).

RESSOURCES ALLOUÉES ET DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

En raison de son importante masse salariale, le Conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-L'Eau a adopté une prévision budgétaire de plus de 3 millions six cent cinquante mille dollars. En plus des allocations de base d'un peu plus de 55 000\$, nous percevons annuellement des parents près de 80 000\$ pour l'achat de matériel didactique, la reprographie et les activités éducatives complémentaires. Nous recevons aussi des allocations de près de 70 000\$ pour l'implantation de mesures ministérielles.

L'école a terminé son exercice financier avec un léger surplus qui sera réinvesti dans les activités étudiantes à venir. Le service de garde jouit pour sa part d'un surplus intéressant qui sera aussi investi dans des activités pour les élèves. On prévoit aussi offrir aux utilisateurs des « congés partiels de paiement » pour le transport, lors de sorties.

PLAN DE RÉUSSITE : BILAN DE MISE EN ŒUVRE

Notre plan de réussite s'échelonne sur une période de temps allant de 2008 à 2013 et s'aligne sur le plan stratégique de la Commission scolaire des Patriotes. Il comprend 2 orientations principales à poursuivre et 4 objectifs à atteindre. Ces orientations et objectifs s'expriment ainsi :

Orientation 1 : L'équipe-école prend comme orientation de garder l'élève au centre de ses préoccupations.

Objectif 1 : *Développer chez les élèves la compétence transversale : « Se donner des méthodes de travail efficaces ».* Cet objectif s'inscrit à l'intérieur de la mission « instruire » de l'école québécoise, ainsi qu'à l'orientation 1 du plan stratégique de la CSP (objectif 1).

Objectif 2 : *Augmenter la performance de nos élèves en lecture.* Cet objectif s'inscrit aussi à l'intérieur de la mission « instruire » de l'école québécoise, ainsi qu'à l'orientation 1 du plan stratégique de la CSP (objectif 1).

Objectif 3 : *Créer un milieu respectueux.* Cet objectif s'inscrit à la fois à l'intérieur de la mission « instruire » et « socialiser » de l'école québécoise, ainsi qu'à l'orientation 1 du plan stratégique de la CSP (objectif 1).

Orientation 2 : L'équipe-école prend comme orientation de favoriser le développement de l'estime de soi en établissant une culture de l'appréciation pour tous les adultes et enfants impliqués à l'école.

Objectif 1 : *À chaque année, les élèves développent un sentiment d'appartenance à l'école.* Cet objectif s'inscrit à l'intérieur de la mission « socialiser » de l'école québécoise, ainsi qu'à l'orientation 1 du plan stratégique de la CSP (objectif 1).

Comme cette année était celle de l'élaboration du plan de réussite, nous en sommes à l'étape de la prise de l'état de la situation de l'école. Des indicateurs ont été mis de l'avant pour chacun des objectifs, ainsi que des cibles et moyens pour les atteindre. Les futurs rapports feront état de l'analyse des résultats obtenus.

CONCLUSION

Faits saillants de l'année en lien avec la réussite des élèves

- ✓ Promotion de l'activité physique : thématiques « Sautons en cœur » et « Marchons vers l'école », « mini-volley »;
- ✓ Promotion de la lecture : salon du livre, écrivains et conteurs invités, projet « Méli » au 1^{er} cycle et cercles de lecture dans toutes les classes;
- ✓ Activités caritatives : Montreal Children's Hospital, Fondation PGL, etc.;
- ✓ Projet « Harmonisons nos couleurs (la suite...) » pour mousser le sentiment d'appartenance à l'école;
- ✓ Mois thématiques. Participation de la coopérative alimentaire le « Goût-Heure »;

- ✓ Levées de fonds des parents (vente d'arbres et poinsettia de Noël, jeux éducatifs) pour la fête de fin d'année;
- ✓ Levées de fonds par les élèves de 6^e, pour la tenue de leur activité spéciale de fin d'année;
- ✓ Belle variété d'activités éducatives complémentaires;
- ✓ La publication de l' « Info-Fil » , bulletin circulaire mensuel d'information destiné aux parents et d'un calendrier mensuel;
- ✓ Le site web de l'école (<http://aufildeleau.csp.qc.ca>);
- ✓ Les spectacles de Noël et de fin d'année, par et pour les élèves;
- ✓ L'importante contribution de parents bénévoles à l'école.

Une autre année nous a encore permis de confirmer que la contribution de chacun à l'effort collectif est essentielle et favorise d'autant la réussite du projet éducatif à réaliser. L'adaptation de l'enseignement, la formation continue de notre personnel, ainsi que les diverses sorties éducatives et visites de personnes ressources sont autant d'activités qui nous ont permis de diversifier nos stratégies d'enseignement tout au long de l'année.

Nos priorités de travail pour l'année à venir, resteront les efforts que nous mettrons au travail en équipe-cycle et à la mise en place de structures favorisant les échanges pédagogiques entre enseignants. Nous continuerons de travailler au climat de l'école et d'encourager les rapprochements entre les différents personnels qui encadrent tous la même clientèle : nos élèves, notre raison d'être.

Signature

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Lapointe', written in a cursive style.

Claude P. Lapointe, directeur

Deuxième partie : Le bilan du Conseil d'établissement

ANALYSE DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Quatorze membres composaient le Conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-L'Eau, édition 2008-2009 : sept membres parents et sept membres du personnel de l'école. Conformément à l'article 46 de la L.I.P., les membres de la direction de l'école Mme Mireille Boudreault, adjointe, et Claude P. Lapointe, directeur, « participent aux séances du conseil d'établissement, mais sans droit de vote ».

Des règles de régie interne ont été établies dès septembre, favorisant ainsi le bon fonctionnement des séances. Dix réunions ont été tenues pendant l'année au cours desquelles plusieurs décisions furent prises avec la préoccupation constante du meilleur intérêt de l'élève. En voici quelques-unes :

Temps alloué aux matières

La grille-matière proposée l'année dernière a été reconduite dans son intégralité.

L'élaboration du plan de réussite

En septembre dernier, nous procédions à l'élaboration de notre plan de réussite, prenant en considération les commentaires et les questionnements quant aux résultats escomptés. Plusieurs cibles reliées à des thèmes particuliers ont été proposées. Voir le détail en page 6 du bilan de l'établissement.

Cette contribution collective de l'équipe enseignants / parents nous a permis de viser l'atteinte de nos objectifs communs. L'exercice que nous venons de compléter en collaboration nous permettra d'ajuster la mise en œuvre de notre plan de réussite pour encore mieux refléter la réalité vécue à l'école Au-Fil-de-L'Eau. Un comité pédagogique a entrepris cette année l'élaboration de notre tout nouveau projet éducatif qui a été déposé et adopté le 15 octobre 2008, avec modification (mineure) le 12 mai 2009.

Prévisions budgétaires

Les prévisions budgétaires pour l'année 2009-2010 ont été adoptées lors de la séance du Conseil du 9 juin 2009.

En résumé

Au cours de cette année, les membres de notre Conseil d'établissement se sont appropriés avec habileté et ardeur les fonctions et pouvoirs que leur confère la Loi. Le contenu de ce rapport se veut le reflet des grandes lignes qui ont retenu notre attention et qui ont sollicité notre implication. Nous désirons mentionner aussi les nombreux points d'information inclus à l'ordre du jour de nos séances qui ont contribué à faciliter l'appropriation des fonctions et pouvoirs des membres du Conseil et qui ont permis une meilleure compréhension de la Loi et des dossiers traités.

Nous déplorons le fait que plusieurs activités n'ont pu être réalisées cette année en raison d'un manque d'espace criant, et que la situation l'année prochaine sera d'autant plus difficile pour accorder une qualité de vie à nos étudiants que leur nombre augmentera encore de façon substantielle. Notons que ces impacts affectent aussi le personnel.

Adoption

Ce rapport des activités du Conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-l'Eau pour l'année 2008-2009 a été adopté lors de sa réunion régulière du **9 juin 2009**.

Signature



Martin Trudel, président